

Le 28 janvier 2008

## Rapport de l'observatoire des Conseils de quartier

(décembre 2006 – décembre 2007)

### Introduction

Le dernier rapport de l'Observatoire pour cette mandature s'appuie sur nos observations directes de 28 réunions publiques, sur les comptes rendus rédigés par les conseils eux-mêmes, sur les informations plus précises de la vie interne des C.Q. (bureaux, groupes de travail...) fournies par les 6 délégués des conseils à l'Observatoire et sur une douzaine d'entretiens complémentaires avec des acteurs directs de leur fonctionnement (élus, présidents, coordinatrices du dispositif d'appui de la mairie).

Ce rapport se présente en trois parties : l'analyse de l'année 2007 vue par l'Observatoire, la synthèse des opinions de nos interlocuteurs et l'élaboration de 28 propositions pour en améliorer le fonctionnement.

Notre objectif est que celles-ci puissent être discutées et contribuent ainsi à l'amélioration d'une "démocratie de proximité" ou d'"une démocratie participative", complément indispensable à la démocratie représentative.

### I.- L'ANNEE 2007 <sup>1</sup>

Dans le rapport 2006, l'Observatoire redoutait "une certaine routine ou un certain désenchantement" des conseils de quartier. Il espérait aussi un nouveau souffle et estimait que cette année pré-électorale "offrait à la fois un risque d'instabilité, mais surtout une opportunité d'être mieux écoutés". Aucun de ces scénarios n'a véritablement été réalisé. Les Conseils, dans la diversité de leur composition, ont continué à développer leurs activités et à faire vivre la démocratie locale, sans qu'il y ait des changements significatifs dans les problèmes posés depuis longtemps, comme l'information, la formation ou les procédures budgétaires, mais dans une ambiance relativement apaisée vis-à-vis de la Mairie. La dernière année de mandature étant une année de pause dans les grands chantiers d'infrastructures, il n'y a pas eu d'occasion d'interprétations différentes sur les concepts d'information, consultation, concertation. Et les réunions à venir des campagnes électorales n'ont pas atteint la vie des conseils qui ont pratiquement suspendu leurs activités fin 2007, en attendant la nouvelle mandature.

Parmi les faits marquants de cette année, on peut noter déjà la reprise des activités du C.Q. de Montsouris/Dareau<sup>2</sup>, le changement de président de Mouton Duvernet (juin 2007), la rencontre entre les conseils de quartier et les associations le 8 septembre 2007 et le repas inter-C.Q. du 31 décembre 2007.

---

<sup>1</sup> Celle-ci est entendue au sens large et comprend aussi les réunions de décembre 2006, non prises en compte dans notre rapport 2006.

<sup>2</sup> à partir de l'élection d'une nouvelle présidente, le 12 décembre 2006, remplacée en octobre 2007 par une nouvelle présidente

## La participation quantitative

Les conseils de quartier ont continué à se réunir régulièrement, 4 à 5 fois dans l'année. La participation des conseillers et du public par réunion est restée à peu près constante par rapport à l'année dernière (11 conseillers en moyenne contre 13 en 2006, 41 habitants contre 44). Les élus ont été présents (un à trois par séance, sauf exception) et relativement discrets (points d'information et réponses aux questions), ce qui a été apprécié.

**Tableau 1.- Participation quantitative – C.Q. – 1/12/2006 au 31/12/2007**

	Mouton Duvernet	Montparnasse Raspail	Didot Pte Vanves	Montsouris Dareau	Pernety	Pte Orleans J.Moulin
réunion le membres C.Q. dont élus habitants	21/12/06 10 1 20	6/12/06 15 3 50	9/12/06 11 3 30	12/12/06 8 3 ND	13/12/06 13 2 62	12/12/06 14 4 44
réunion le membres C.Q. dont élus habitants	20/03/07 10 2 22	24/04/07 11 3 38	24/04/07 5 0 20	7/02/07 10 4 50	25/04/07 10 2 70	14/03/07 12 3 40
réunion le membres C.Q. dont élus habitants	19/06/07 11 0 25	19/06/07 12 3 40	26/06/2007	26/04/07 10 1 25	13/06/07 10-12 ND 70/85	12/06/07 20 2 55
réunion le membres C.Q. dont élus habitants	18/10/07 14 3 50	16/10/07 10 1 40	27/09/07 10 9 40	4/10/07 12 2 40	26/09/07 10 4 40	25/09/07 14 6 53
réunion le membres C.Q. dont élus habitants	4/12/07 8 2 20	11/12/07 10 0 20	13/12/07 10 2 20		28/11/07 12 2 55	
moyenne membres C.Q. moyenne public	11 (11) 29 (31)	12 (13) 38 (53)	9 (12) 28 (41)	10 (7) 38 (40)	12 (15) 62 (47)	15 (14) 48 (44)

*Moyenne : entre parenthèses les chiffres de 2006*

A noter que la meilleure participation du public a été observée au C.Q. Pernety et peut s'expliquer par deux facteurs : l'effort particulier d'information (notamment les panneaux à la station de métro et la distribution de tracts par les membres du C.Q. sur le marché Villemain, etc.) et des points de débat novateurs comme la carte scolaire à partir du Collège Giacometti ou les questions de sécurité et de rapports avec les jeunes. Ce quartier a, par ailleurs, une forte densité d'associations actives.

La composition sociologique des participants aux divers C.Q. n'a guère varié (très peu de jeunes ou de jeunes ménages, pas d'étrangers...). Cependant il faut remarquer une certaine volatilité de la participation. Le nombre global est sensiblement constant, alors que, à chaque réunion, le nombre de nouveaux venus est loin d'être négligeable (en moyenne une demi douzaine à Jean Moulin ou Pernety).

### **La participation qualitative**

La plupart des conseils de quartier ont adopté des pratiques favorisant la participation du public : disposition de la salle, souvent en ovale, repérage et accueil, par la distribution de documents simples, de ceux qui assistent pour la première fois, temps réservé aux questions de la salle, distribution relativement équitable des interventions grâce à un micro baladeur, vote indicatif du public avant le vote des vœux par le conseil, powerpoint relativement maîtrisé, etc. Ces améliorations très sensibles par rapport à 2002, ne vont pas sans quelques rechutes : difficile gestion d'un perturbateur systématique ou retour momentané à une pratique autoritaire.

### **Les thèmes**

Les grands aménagements (le tramway, la requalification de la rue Raymond Losserand) ou les grandes discussions sur les orientations parisiennes, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le Plan de déplacements de Paris (PDP) étant terminés, les conseils de quartier ont abordé une large gamme de thèmes, chacun avec sa sensibilité particulière, par exemple l'importance des fêtes à Mouton Duvernet ou l'utilisation de matériel audio-visuel à Didot/Porte de Vanves, pour "renforcer le lien social". Autour de sa commission "Urbanisme", Jean-Moulin/Porte d'Orléans a été particulièrement actif pour réfléchir à l'aménagement futur du quartier et se battre pour obtenir un marché Boulevard Jourdan, ainsi que l'utilisation à des fins collectives de l'ancienne Gare du Petit Montrouge. Le CQ a obtenu de pouvoir financer pour 14.000 euros une étude de faisabilité de l'aménagement et participe au Comité de pilotage.

**Tableau 2.-** (voir annexe 1)

Mais les conseils de quartier ont su aussi aborder, souvent à partir de leurs problèmes locaux, des thèmes qui dépassaient largement les limites de leur territoire : nous avons déjà cité la carte scolaire, la sécurité et les relations avec les jeunes, mais on peut ajouter les rapports avec la banlieue (Malakoff et Vanves), le réchauffement climatique et le plan climat (Mouton Duvernet), l'accueil de personnes démunies ou le logement. Tous les C.Q. ont reçu également une information sur l'opération Vélib, qui a ranimé les débats sur le partage de l'espace public et le comportement peu civique de nombreux deux-roues. Malgré quelques tentatives, une réflexion inter-arrondissements des C.Q. sur le pôle Montparnasse et la rue de Rennes n'a pu aboutir.

### **Fonctionnement des C.Q.**

Globalement, le fonctionnement des C.Q. a été relativement satisfaisant (cf. participation qualitative), avec des réunions publiques régulièrement tenues, des bureaux élargis mensuels, des commissions de travail (souvent entre 2 et 5) qui rendent compte de leurs activités.

Mais certains conseils ont un noyau de membres actifs trop restreint, ce qui entraîne une surcharge de travail pour les responsables bénévoles et donc une lassitude et une usure des bonnes volontés.

Le renouvellement des membres absentéistes des conseils a posé problème, presque partout. Ceux des collèges "associations", "acteurs socio-économiques" et "élus" n'ont jamais été renouvelés. Pour le collège "habitants", il a été accepté dans certains C.Q. que des membres de la liste complémentaire soient cooptés.

### **Rapports avec la Mairie**

Au cours de cette dernière année, les relations avec la Mairie se sont plutôt apaisées. Il est vrai qu'il n'y a pas eu de grandes opérations d'urbanisme, pas de "budgets participatifs" et peu de vœux.

Les élus sont restés présents (un à trois par réunion publique) mais discrets, donnant des informations et répondant aux questions.

Comme les autres années, le rôle des trois adjoints de quartier n'a pas paru très utile, sauf pour un C.Q.. Les panneaux d'information, promis depuis le début de la mandature, devraient "bientôt" arriver. Il semble qu'ils seraient réservés aux C.Q. et non utilisés conjointement avec les associations, comme beaucoup le souhaitent. La concertation avec les CQ a été très déficiente sur ce problème.

Le site de la Mairie ne s'est pas véritablement amélioré.

Les C.Q. et leurs bureaux ont passé un certain temps à consommer les budgets d'investissement accumulés depuis plusieurs années, les uns en multipliant les petites opérations, les autres en misant sur une opération visible comme la statue de l'Allée Georges Besse, toujours en discussion.

Les réunions à la Maison des Associations, du 8 septembre 2007 (rapports C.Q. / associations) et la fête du 15 décembre, se sont passées dans une ambiance constructive.

## **II.- OPINIONS DES PERSONNES INTERROGÉES**

Toutes les personnes interrogées<sup>3</sup> soulignent que la démocratie locale, et particulièrement les conseils de quartier, sont "*une avancée*", "*une offre supplémentaire*" de démocratie, qu'"*il ne sera plus possible de revenir en arrière*", mais qu'"*il faut aller plus loin*".

- Au niveau de l'organisation, la formule du 14e, avec un collège Habitants, tiré au sort, majoritaire et un(e) président(e) issu(e) de ce collège, semble la plus favorable à la participation des habitants. Cela permet aussi le maintien d'une certaine autonomie des C.Q. et la non instrumentalisation par la mairie.

---

<sup>3</sup> Les 6 présidents de C.Q., l'élu responsable de la démocratie locale, les deux coordinatrices, deux élus du 4e et du 13e chargés de la démocratie, auxquels on peut ajouter les entretiens avec 5 candidats (dont 3 d'opposition) aux municipales réalisés par LA PAGE.

De l'avis presque unanime, le collège des Acteurs socio-économiques n'a pas fonctionné. Il en est de même pour les adjoints de quartier.

Le rôle des coordinatrices est apprécié.

Il est souligné l'insuffisance de l'affichage et la faible réactivité du site de la Mairie. Les problèmes de salles et d'horaires (fin à 21h 30) freinent souvent les discussions. La charte est considérée comme une bonne base de travail.

- Au niveau de l'appréciation globale du travail effectué par les C.Q., trois président(e)s jugent leurs expériences très positives, trois sont plus nuancés. Dans ce cas, ils soulignent un travail bénévole très important, peu compatible avec une activité professionnelle, un manque de soutien du bureau, des commissions de travail peu actives, un délai trop long entre les souhaits du C.Q. et leur réalisation, des procédures trop lourdes (budget et courrier), une certaine agressivité du public. *"Le manque de personnalité morale des C.Q. ne rend pas possible des décisions rapides". "L'engouement de départ est suivi de désenchantement" avec "une difficulté de renouveler les membres absentéistes". "Le flou dans le suivi est la source première de la déception des habitants". "Les choses n'avancent pas : les mêmes sujets sont ressassés sur de longues périodes, sans déboucher sur des résultats concrets. Cette situation crée un sentiment de lassitude et du mécontentement chez les habitants".* Le problème du quartier vert et des difficultés de circulation restent des sujets de mécontentement dans au moins deux C.Q..
- Parmi les éléments positifs, outre la vie démocratique et le lien social, *"le niveau des sujets abordés qui s'est considérablement élevé"*, plusieurs réalisations concrètes sont mises en avant : accord de principe pour la Gare de la petite ceinture et le nouveau marché du boulevard Jourdan, la végétalisation des murs, le ciné-club, l'acquisition d'un matériel audiovisuel, mutualisable entre CQ et associations, permettant la production, la projection et les débats, le lien avec les communes limitrophes (Vanves, Malakoff) et avec les diverses associations du quartier, la future fresque de G. Brassens, etc.
- Parmi les sujets qui font débat, on peut noter le budget d'investissement. *"Son utilisation est difficile car le nombre de réalisations possibles est très limité. Parfois, le budget s'avère très insuffisant pour des investissements au montant très élevé, donc en définitive irréalisables". "Les investissements proposés relèveraient plutôt du budget normal de la mairie". "Le budget d'investissement est trop important par rapport au budget de fonctionnement, qui, lui, est trop faible".*
- La procédure des vœux est diversement appréciée et utilisée. Certains pensent qu'il est préférable d'avoir un contact direct avec le maire ou l' élu concerné. D'autres aimeraient lui donner une certaine solennité et estiment qu'ils devraient être discutés en conseil d'arrondissement, *"ce qui assurerait un minimum de reconnaissance aux demandes des habitants"*.
- Suggestions complémentaires (par une ou plusieurs personnes).
  - Supprimer le collège des Elus et le remplacer par un élu référent (avec un suppléant), capable d'apporter des réponses au cours des débats.
  - Former à l'animation de groupe et à la conduite de réunion les responsables des C.Q..
  - Conserver l'enveloppe actuelle (fonctionnement et investissement) dans un budget unique de fonctionnement, plus utile à la vie et à l'animation d'un C.Q. et reporter sur les budgets participatifs tout ce qui relève des investissements.
  - Utiliser mieux l'informatique pour l'information, la consultation, les débats et les comptes rendus de réunions (dans le 13e, le suivi des vœux avec les services techniques est en ligne).
  - La Mairie doit négocier avec les bailleurs sociaux un petit espace d'affichage pour l'actualité des C.Q. dans chacun de leurs immeubles (*"c'est une population qui gagnerait à participer à la vie de leur quartier et pourtant ils ne viennent pas"*).
  - Utiliser le budget d'investissement pour des études (dans le 13e, 3 C.Q. sur 8 le font), avec participation des C.Q. au dépouillement des offres.

### **III.- PROPOSITIONS de l'OBSERVATOIRE**

#### 31.- Rendre les conseils plus légitimes, car plus représentatifs de la population

Selon une critique, souvent entendue, les C.Q. ne représentent qu'une frange, certes active et motivée, de la population. Il faut trouver d'autres canaux, comme les associations, les demandes individuelles et les rencontres informelles, pour mieux comprendre les attentes et les opinions des habitants. "Ce n'est pas 50 ou 100 personnes qui peuvent parler au nom de toute la population du quartier".

D'où la nécessité de travailler sur deux axes, la représentativité du C.Q. lui-même (les 30 membres) et ses rapports avec un "public" plus nombreux et plus actif.

a.- Même si la solution n'est pas parfaite, l'expérience du 14e et des autres arrondissements de Paris, montre qu'un collège d'habitants majoritaire, tiré au sort parmi les volontaires, avec un (e) président (e) issu (e) de ce collège, favorise l'autonomie du conseil et une bonne participation des habitants.

b.- La représentation des associations, autre élément important de la démocratie locale, est indispensable.

c.- Il serait sans doute nécessaire d'avoir une meilleure représentation de la jeunesse (soit par l'intermédiaire du Conseil de la Jeunesse, soit par d'autres canaux, comme les écoles) et des étrangers non communautaires habitant l'arrondissement.

d.- Le collège des personnalités socio-économiques nommées par le Maire a, globalement, mal fonctionné. Peut-être serait-il préférable que la liste soit proposée par le C.Q., après 6 mois de fonctionnement, en fonction de l'intérêt réel que certains (directeurs d'école, d'hôpitaux, de centres sociaux, d'établissements culturels, de commerçants, etc.) manifestent pour le conseil de quartier.

e.- Les élus, minoritaires dans les C.Q., pourraient avoir droit de vote.

f.- Dans tous les cas, pour tous les collèges, il est nécessaire d'appliquer les procédures de renouvellement rapide en cas de carence caractérisée.

g.- Les habitants qui assistent aux réunions publiques doivent se sentir partie prenante des conseils de quartier. Ils peuvent s'exprimer librement, participer aux débats, être consultés avant les votes. Ils sont fortement incités à rejoindre les commissions de travail et à s'inscrire sur les listes complémentaires pour un futur tirage au sort. Les nouveaux arrivants doivent être accueillis chaleureusement et recevoir l'information nécessaire.

h.- Les membres des conseils et le public seront assidus aux réunions s'ils sont correctement informés et s'ils savent qu'ils sont écoutés par la mairie, que leurs vœux et suggestions sont prises en compte ou, dans le cas contraire, s'ils sont avertis rapidement des raisons de la réponse négative.

#### 32.- Clarifier les rôles des conseils de quartier

La plupart des opinions recueillies montre que la création des conseils de quartier est une avancée démocratique, mais qu'il faut aller plus loin et leur donner un rôle plus important, permettant une réelle association des habitants aux orientations et aux programmes de la Mairie centrale et des mairies d'arrondissement. La nouvelle Charte des conseils de quartier pourrait ainsi mieux définir leurs fonctions. Par exemple :

a.- Etre à l'écoute des problèmes et des attentes des habitants, les vérifier, les synthétiser et les faire remonter au niveau de la Mairie.

b.- Organiser des débats démocratiques sur tous les problèmes qui concernent directement le quartier et les autres niveaux de la vie citoyenne (arrondissement, ville, nation).

c.- Favoriser les initiatives et les propositions de projets, par exemple en gérant un fonds d'initiative.

d.- Mettre en place un budget participatif local. Le préalable est d'abord de clarifier les définitions car le même mot est utilisé dans des sens différents par les divers acteurs. Il semble nécessaire de distinguer :

- le budget alloué aux C.Q. pour leur fonctionnement et, éventuellement, les petits investissements ;
- la contribution réelle des C.Q. aux décisions portant sur les investissements localisés du quartier et de l'arrondissement ;
- la participation des C.Q. aux grands choix budgétaires de la Ville de Paris.

#### **Budgets participatifs.**

Une amélioration du fonctionnement des budgets participatifs devrait permettre d'accroître l'intérêt des habitants d'un quartier pour la démocratie participative. Comme l'indique justement un dossier récent sur ce sujet (1), disposer d'un budget peut aider les citoyens à discuter et hiérarchiser leurs priorités. Bien menée, une discussion collective sur ce thème peut enrichir les débats collectifs. Encore faut-il à la fois :

- Améliorer la mise en œuvre des budgets participatifs ;
- Disposer de supports d'information tant au niveau des réunions de bureaux que des réunions plénières des conseils de quartier ;

Un suivi des décisions prises doit également être mis en place.

#### **Propositions concernant le budget participatif :**

- Créer une commission de travail au niveau des 6 conseils de quartier du 14e, ayant en charge de :
  - S'informer sur les initiatives les plus innovantes dans d'autres quartiers de Paris.
  - Proposer des modalités de mise en œuvre spécifiques au 14e inspirées de certaines de ces initiatives .
  - Prévoir des supports d'information, de discussion et de suivi adéquats aux réunions des conseils de quartier.
  - Si nécessaire, négocier au niveau de la Ville de Paris, en liaison avec l'Observatoire des conseils de quartier du 14e, des améliorations au fonctionnement, et surtout, à la rapidité des décisions et de la mise en œuvre des budgets participatifs.

(1) Dossier budgets participatifs en Europe, revue Territoire, n°480, Septembre 2007.

e.- Donner un avis consultatif obligatoire sur tous les investissements localisés.

f.- Etre un des lieux essentiels <sup>4</sup> de la concertation de la Mairie du 14e avec les habitants.

g.- S'impliquer réellement dans les grands projets de la Ville, dans une démarche de "budget participatif". Celui-ci ne doit pas être considéré dans le sens étroit de la gestion du budget de fonctionnement, d'investissement ou d'un éventuel fonds d'initiative, limité au territoire du C.Q., mais comme une réelle participation des citoyens aux grands choix budgétaires de la Ville de Paris (logement, déplacements, urbanisme, culture...).

### 33.- Rendre les C.Q. plus efficaces et plus démocratiques

Au cours de ces dernières années, les différents C.Q. ont mis en place un certain nombre de pratiques qui ont permis d'améliorer leur fonctionnement et de faciliter la qualité des débats : accueil des nouveaux participants, disposition de la salle, temps laissé aux questions de la salle, répartition de la parole, vote consultatif sur les vœux, supports audio-visuels, travail en commissions, réunions mensuelles des bureaux élargis, etc.

Des améliorations importantes sont encore possibles dans, au moins, trois directions :

a.- Avoir une véritable politique d'information, en liaison bien sûr avec ce que doit faire la Mairie, en utilisant plusieurs supports (lettres, envois électroniques, affichage, présence sur les marchés, stands à certaines fêtes d'associations, projets d'articles dans les journaux locaux, "gazette", rubriques régulières dans le journal de la Mairie du 14e etc.

b.- Essayer d'utiliser au mieux les supports électroniques (site régulièrement actualisé, blogs, débats interactifs, ...). Même si les premières tentatives n'ont pas donné les résultats attendus et

<sup>4</sup> En plus de la concertation avec les associations, le référendum local ou les enquêtes publiques.

si cela demande un investissement en temps non négligeable, ce serait sans doute un moyen d'atteindre un autre public (jeunes et ménages avec jeunes enfants), qui n'ont ni le temps, ni l'envie d'assister à certains types de réunion nocturnes, mais qui restent intéressés par la démocratie locale.

c.- Faire pression sur la Mairie ou utiliser une partie du budget d'investissement pour avoir un véritable programme de formation/réflexion des nouveaux conseillers, ou même du public. Outre les informations à fournir par la Mairie sur le fonctionnement de la Ville, les budgets, les procédures, il pourrait y avoir une formation à la conduite de réunions, aux moyens de l'information et de communication, ou, plus largement, sur la démocratie locale, en utilisant des échanges d'expériences et en faisant intervenir des structures extérieures spécialisées comme l'ADELS<sup>5</sup>. Ce programme devrait être discuté dès le début de la mandature entre Mairie et nouveaux conseillers. En 2007, la Mairie a bien proposé diverses formations, qui ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant de candidats.

#### 34.- Changer d'échelle

Le C.Q. est, bien sûr, immergé dans son quartier. C'est sa raison d'être, c'est sa force. C'est là où s'exerce au mieux son "expertise d'usage". Mais, la plupart des problèmes rencontrés localement renvoient à des causes ou des décisions d'un autre niveau, d'où l'intérêt de :

a.- Renforcer le niveau inter-quartiers, à 2 ou 3 C.Q. pour certains thèmes, ou à l'ensemble des 6 C.Q. pour d'autres <sup>6</sup>, ou à des C.Q. d'autres arrondissements dans certains cas (par exemple, le pôle Montparnasse).

b.- Avoir une liaison plus étroite avec un CICA (Centre d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) rénové, pour renforcer les relations entre C.Q. et associations.

c.- Pour donner suite à certains vœux, demander au Conseil d'arrondissement qu'il en débattenne en séance publique et ne pas se limiter à une simple information par le Maire des vœux et de leur suivi.

d.- Participer aux grandes orientations de la Ville de Paris, avec la mise en place de procédures transformant en réalité les discours en faveur du "budget participatif".

e.- Continuer ou amorcer, pour les C.Q. concernés, les relations avec les communes limitrophes (Vanves, Malakoff, Montrouge).

#### 35.- Assurer une meilleure complémentarité entre Mairie, Conseils de quartier et associations.

Il existe un large consensus pour reconnaître la légitimité de la démocratie représentative mais aussi la nécessité de l'aiguillonner par une dose de démocratie participative, reposant, entre autres, sur l'action des conseils de quartier et des associations. Tout en gardant chacun sa place et son autonomie, il est souhaitable d'améliorer leur synergie ou les débats sur les points controversés. Quelques suggestions peuvent être formulées.

a.- Avoir un (e) élu (e) chargé (e) de la démocratie locale, actif, travaillant en bonne liaison avec le cabinet du maire et les coordinatrices et s'impliquant dans les relations associations/C.Q./mairie.

b.- Avoir un élu référent pour chaque C.Q., avec un suppléant, pouvant assister aux bureaux élargis et facilitant la transmission des informations et des problèmes dans les deux sens. Celui-ci devrait réellement s'intéresser à la démocratie locale. La formule actuelle des trois adjoints de quartier n'a pas donné satisfaction. Des élus, intervenant dans leur domaine spécifique, ou le Maire, continueront à être régulièrement invités par les C.Q. ou pourront demander à faire inscrire leur intervention à l'ordre du jour. Les anciens et nouveaux élus devraient bien distinguer ce qui relève de l'information, de la consultation, de la concertation et, éventuellement, de la co-décision (cf. rapport 2006).

<sup>5</sup> Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale. A réalisé un guide des conseils de quartier.

<sup>6</sup> l'Observatoire des C.Q., si on modifiait sa composition, avec deux membres par C.Q., moins de "personnalités qualifiées", et quelques élus, pourrait être davantage un instrument d'échange et de réflexion inter-C.Q., au service des Conseils de quartier et de la Mairie.

c.- Renforcer la coordination de l'information<sup>7</sup> en utilisant des supports multiples, dont le site à rendre plus actif.

d.- Pour certains thèmes, il serait souhaitable d'avoir un travail plus régulier entre C.Q. et services techniques, pour avis et chiffrages d'alternatives, avec la commission spécialisée du C.Q. et pour information en réunions publiques.

e.- La démocratie locale serait certainement plus facile si la Mairie centrale accentuait ses efforts en faveur de la déconcentration et de la décentralisation, en donnant, dans certains domaines, un réel pouvoir de décision aux mairies d'arrondissement.

Le résumé de ces propositions est donné en annexe et pourrait faire l'objet d'un recto-verso largement diffusé. Les premières propositions (1 à 10) concernent la réactualisation de la Charte des conseils de quartier qui devrait être entreprise rapidement par la nouvelle municipalité élue, en liaison étroite avec les C.Q. et les associations.

De même, la notion de budget participatif devrait faire l'objet d'une clarification, avec l'expérimentation de nouvelles procédures qui concernent la Mairie centrale, la Mairie du 14e et les C.Q.

Les autres propositions (11 à 28) sont du ressort de la Mairie du 14e et des conseils de quartier.

## **Conclusion**

Les conseils de quartier du 14e, grâce à une Charte originale leur laissant une large autonomie, ont bien montré au cours de ces six ans, la place nouvelle et importante que peut jouer la démocratie participative, complémentaire de la démocratie représentative. au-delà des réalisations, parfois longues à se mettre en place, c'est sans doute le renforcement d'une culture démocratique, où les citoyens peuvent débattre de ce qui les concerne, faire entendre leur compétence, participer aux décisions, qui doit être le critère essentiel à retenir.

Beaucoup reste à faire, notamment dans l'élargissement de la participation des habitants, l'information, les rapport inter-quartiers et, surtout, l'établissement de nouvelles relations avec la Mairie, favorisant l'écoute, l'initiative des habitants et une réelle concertation.

Une Charte réactualisée devrait, en début de la nouvelle mandature, consolider les acquis, clarifier les rôles et renforcer le poids des conseils. Mais, au-delà des textes, ce sont les citoyens bénévoles, les associations, les acteurs socio-économiques et les élus qui, par leurs pratiques, feront vivre ces formes nouvelles de démocratie. Il reste à espérer un nouveau souffle des prochains C.Q., avec de nouveaux bénévoles qui pourraient s'appuyer sur l'acquis de ces six années de vie.

---

<sup>7</sup> Un président de C.Q. a suggéré que, lors des inscriptions sur les listes électorales, en mairie, la présentation de la liste des C.Q. soit remise à chaque personne.